MARCHE T3

Travaux

Répondant à une priorité commune de l'Union européenne et du Sénégal, le Projet entend par une approche globale, inclusive et concertée contribuer à renforcer les capacités des forces de sécurité intérieure en termes de prévention, renseignement et lutte contre les trafics illicites aux frontières, et la criminalité organisée, y compris le trafic de migrants et la traite des êtres humains et le terrorisme. Pour cela, il mobilise les ministères de l'Intérieur (police), des Forces armées (gendarmerie), de la Justice, des Finances et du Budget (douane, CENTIF/anti-blanchiment).

Le POC II poursuit la consolidation des forces de sécurité et judiciaires initiées par les projets SENSEC-UE et POC en appuyant les services spécialisés qui combattent cette criminalité organisée de façon principale (la DNLT, la DPJ, la gendarmerie nationale) ou concourante (douane, CENTIF, le CNLTP et le CILMI).

S'agissant d'une criminalité transfrontalière, les coopérations régionales policières et leur corollaire judiciaire sont bien entendu pris en compte.

Le projet s'articule autour de 5 Axes spécifiques :

AS1 : Renforcer le dispositif de lutte contre le trafic illicite de migrants et la traite des êtres humains au Sénégal en consolidant les compétences des forces de sécurité.

AS2 : Améliorer et densifier le dispositif territorial des forces de sécurité en vue d'un renforcement des contrôles et de la surveillance des frontières terrestres et l'optimisation de la gestion interne.

AS3 : Accompagner les forces de défense dans la montée en puissance du dispositif de secours en mer et la sécurisation de la frontière maritime avec la nécessité d'une approche intégrée qui prend en compte les aspects opérationnels, juridiques et humanitaires

AS4 : Protection des victimes par une approche multidisciplinaire impliquant des institutions gouvernementales, des organisations non gouvernementales, et des acteurs de la société civile.

AS5 : Sensibiliser sur les risques associés à la migration illégale de manière proactive et continue. Par une approche multidimensionnelle intégrant communication, éducation, collaboration communautaire et plaidoyer.

Dans le cadre de son axe 2, le programme POC II lance le marché F16 pour acquérir 6 Répondant à une priorité commune de

DÉBUT DE DÉPÔT

29 Août 2025

DATE LIMITE DE RÉPONSE

15 Octobre 2025

BUDGET DU MARCHÉ

DURÉE DU PROJET

12 Mois

Zone d'intervention

Afrique

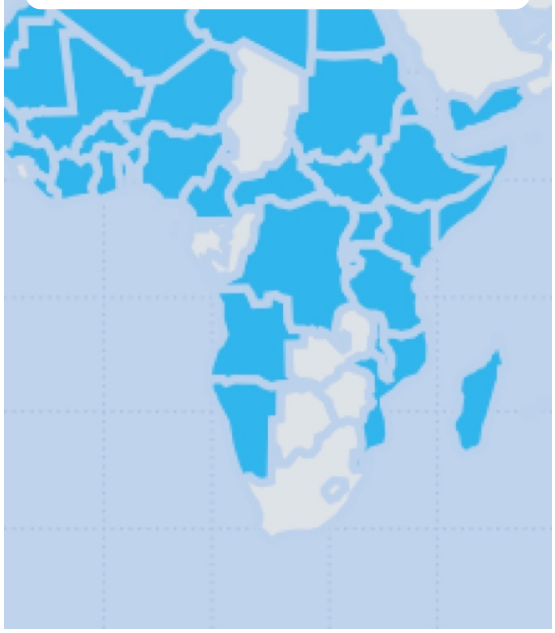

l’Union européenne et du Sénégal, le Projet entend par une approche globale, inclusive et concertée contribuer à renforcer les capacités des forces de sécurité intérieure en termes de prévention, renseignement et lutte contre les trafics illicites aux frontières, et la criminalité organisée, y compris le trafic de migrants et la traite des êtres humains et le terrorisme. Pour cela, il mobilise les ministères de l’Intérieur (police), des Forces armées (gendarmerie), de la Justice, des Finances et du Budget (douane, CENTIF/anti-blanchiment).

Le POC II poursuit la consolidation des forces de sécurité et judiciaires initiées par les projets SENSEC-UE et POC en appuyant les services spécialisés qui combattent cette criminalité organisée de façon principale (la DNLT, la DPJ, la gendarmerie nationale) ou concourante (douane, CENTIF, le CNLTP et le CILMI).

S’agissant d’une criminalité transfrontalière, les coopérations régionales policières et leur corollaire judiciaire sont bien entendu pris en compte.

Le projet s’articule autour de 5 Axes spécifiques :

AS1 : Renforcer le dispositif de lutte contre le trafic illicite de migrants et la traite des êtres humains au Sénégal en consolidant les compétences des forces de sécurité.

AS2 : Améliorer et densifier le dispositif territorial des forces de sécurité en vue d'un renforcement des contrôles et de la surveillance des frontières terrestres et l’optimisation de la gestion interne.

AS3 : Accompagner les forces de défense dans la montée en puissance du dispositif de secours en mer et la sécurisation de la frontière maritime avec la nécessité d’une approche intégrée qui prend en compte les aspects opérationnels, juridiques et humanitaires

AS4 : Protection des victimes par une approche multidisciplinaire impliquant des institutions gouvernementales, des organisations non gouvernementales, et des acteurs de la société civile.

AS5 : Sensibiliser sur les risques associés à la migration illégale de manière proactive et continue. Par une approche multidimensionnelle intégrant communication, éducation, collaboration communautaire et plaidoyer.

Dans le cadre de son axe 2, le programme POC II lance le marché T3 .

Pour télécharger le dossier sous format Zip avec toute l'arborescence, il suffit de cliquer sur "téléchargement " via le lien ci dessous:

https://poc2.transfernow.net/dl/20250829cCkL9Acn

Réponses aux questions du 18/09/25:

Nous venons par la présent message demander de nous éclairer sur les trois points ci-dessous:

- Nous avons constaté que sur la liste du personnel requis, vous avez demandé des chefs de chantier et des équipes de maçons par site, alors que pour les conducteurs de travaux et les équipes de plombiers et d'électriciens, vous n'avez pas précisé si c'est par lot ou par site. Donc, nous demandons à être éclairés sur ce point. Autrement dit, si les conducteurs de travaux et les équipes de plombiers et d'électriciens sont demandés par site ou par lot. **Il est exigé une liste de matériel et de personnel par lot comme stipulé dans le point "3.5 Contenu des offres" des "Instructions aux soumissionnaires".**

- Puisqu'un soumissionnaire n'a la possibilité de gagner que deux lots au total, nous voudrions savoir s'il est possible d'apporter que deux listes de personnel et de matériels qui puissent couvrir les deux plus grands lots de l'appel d'offres, en termes de nombre de sites? **Ce point est laissé à votre appréciation.**

- Est-ce que nous pourrions apporter des garanties de soumission et d'attestations de lignes de crédits établies en Francs CFA? **Oui, la garantie bancaire et l'attestation de ligne de crédit peuvent être**

libellées en CFA à condition de respecter le montant de la contre-valeur en euros stipulée dans l'avis de marché.

Question reçue le 23/09/25:

Bonsoir Mme

Nous venons par ce présent message vous signaler que dans le dossier du lot n°3 nommé BTR, contenant le sous-dossier nommé Plan BA, lequel contenant les plans de coffrages et armatures pour tous les bâtiments de la BTR, les fichiers PDF s'y trouvant sont inexploitables. Autrement dit, lesdits fichiers sont vides cad 0 ko.

D'ailleurs, nous avons essayé par tous les moyens de les ouvrir en vain.

Cependant, nous comptons sur votre diligence afin de disposer de ces fichiers nous permettant de continuer la constitution de notre offre.

Cordialement !

réponse du 24/09/25

Bonjour ,

En effet il semblerait que des pièces manquaient pour les lots 3 et 4 .

Le dossier en ligne et à présent complet.

Bien à vous

Pour télécharger le PV de réunion de clarification du marché T3 du 23/09/25 et le formulaire de garantie de soumission

Veuillez cliquer ici:

https://poc2.transfernow.net/dl/20250924xTn271xl

- **les 4 lots du marché ont été attribués comme suit :**
  - **Lot 1 : EBGC pour un montant de 473 779,93 €**
  - **Lot 2 : ENAFCO pour un montant de 378 635,03 €**
  - **Lot 3 : Laamtoro Service pour un montant de 689 154,53**
  - **Lot 4 : Laamtoro Service pour un montant de 438 767,63 €**